AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**219C0670**
FR0000051732-FS0363

17 avril 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ATOS SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 avril 2019, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 avril 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS SE et détenir 5 380 642 actions ATOS SE représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

| | Actions et droits de vote | % capital et droits de vote |
|---|---|---|
| Détention (effective) | 4 289 521 | 4,00 |
| Détention (par assimilation) | 1 091 121 | 1,02 |
| **Total Société Générale** | **5 380 642** | **5,02** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ATOS SE hors marché, dans le cadre des activités de négociation.

Le déclarant a précisé détenir, au 12 avril 2019, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 31 592 actions ATOS SE réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- une position acheteuse sur 1 *call* listé à dénouement physique portant sur 25 000 actions ATOS SE, exerçable à tout moment jusqu'au 20 décembre 2019 au prix unitaire par action 100 € ; et

- une position vendeuse sur 2 *put* options OTC à dénouement physique portant sur 6 592 actions ATOS SE, exerçables à tout moment jusqu'au 12 juillet 2019 au prix unitaire par action de 75,84 € .

Le déclarant a précisé détenir, au 5 avril 2019, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 1 059 529 actions ATOS SE réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- une position acheteuse sur 1 *equity linked swaps sur panier* à dénouement en espèces portant sur 550 000 actions ATOS SE, exerçable jusqu'au 2 mai 2019 au prix unitaire par action 85,50 € ;

- une position acheteuse sur 4 *equity linked swaps* à dénouement en espèces portant sur 267 019 actions ATOS SE, exerçable jusqu'au 16 avril 2019 au prix unitaire par action 86,74 € ;

- une position acheteuse sur 4 *contracts for difference* à dénouement en espèces et portant sur 10 604 actions ATOS SE, dénouable en espèces à tout moment ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 107 149 737 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- une position acheteuse sur 1 *call option OTC* à dénouement en espèces et portant sur 3 291 actions ATOS SE, exerçable jusqu'au 17 mai 2019 au prix unitaire par action de 114,57 € ;

- une position vendeuse sur 1 *put option OTC* à dénouement en espèces et portant sur 226 820 actions ATOS SE, exerçable jusqu'au 17 mai 2019 au prix unitaire par action de 114,57 € ;

- une position vendeuse sur 5 *call warrants listé* à dénouement en espèces et portant sur 1 action ATOS SE, exerçable jusqu'au le 21 juin 2019 au prix unitaire par action de 75 € ; et

- une position vendeuse sur 19 *put warrants listé* à dénouement en espèces et portant sur 1 794 actions ATOS SE, exerçable entre le 21 juin 2019 et le 3 janvier 2025 à des prix par action compris entre 75 € et 93,20 €.